

## Compte-rendu

Nom de l'instance : Comité de quartier 4 – Bindines, Ribosi, Lengel, Castelnouvel

Date et horaires de la réunion : 12/06/2023 de 19h à 21h20

Lieu : Salle des Pins verts

Participants : 35 *participants environ*

Elu référent : Patricia GASCON

Participation : Stéfan MAFFRE

Maire de LEGUEVIN : Etienne CARDEILHAC- PUGENS

Habitant référent : Thierry SIMON

Rédacteur du compte-rendu : Patricia GASCON

### 1 – Accueil des habitants et présentation du déroulé de la soirée :

- Rappel du rôle des Comités de quartier et lien avec le CO-LEG
- Atelier Charte du bien vivre-ensemble
- Questions/réponses en présence de Mr le Maire

### 2 – Présentation Travail sur la charte du bien vivre ensemble et de ses objectifs

Voici la liste des points à intégrer à la charte :

- **Application des lois sur le bruit et sur le respect du code de la route (vitesse excessive) ;**
- **Combattre les incivilités et assurer la gestion des déchets (dépôts sauvages, déjections canines) ;**
- **Rappel des obligations des propriétaires sur l'entretien des haies qui empiètent sur l'espace public ;**
- **Améliorer l'identification des pistes cyclables par rapport à l'espace piétonnier et s'engager vers un respect mutuel ;**
- **Améliorer l'entretien des espaces verts en montrant l'exemple d'une ville plus propre ;**
- **Améliorer les voiries (chaussées déformées, absence de passages piétons, pistes cyclables abîmées par un manque d'entretien et garantir la sécurité de circulation (herbe trop haute aux intersections) ;**
- **Privilégier l'éclairage public issu du photovoltaïque avec système de détection de présence.**

### 3 – Questions/réponses

**Q : Au travers ce comité de quartier nous avons une vraie attente sur un retour à nos questions ?**

**R : Nous en prenons note et nous vous proposons déjà un retour sur les questions posées lors des précédents comités de quartiers**

**Q - Il y a beaucoup d'herbes très hautes qui engendrent un manque de visibilité (carrefour)**

**R : effectivement c'est pour la préservation de la biodiversité. Cependant, nous prenons note et le signalerons pour éviter tout risque d'accident.**

**Q : Présence de rats importante sur le quartier ?**

**R : Wild assist (notre prestataire) est intervenu sur la partie publique et peut intervenir à notre demande. Il ne peut toutefois pas intervenir chez les administrés. Nous rappelons que la présence de poules c'est bien mais il faut assurer régulièrement l'entretien de leur espace pour ne pas attirer les nuisibles.**

**Q : Pourquoi pas de réunion de consultation sur Castelnouvel ?**

**R : Il y a eu une première consultation au niveau du CLC les remontées ont été retenues par les aménageurs et une réunion publique a été organisée le 1 juin dernier au TEMPO.**

**Q : Nous avons été informés seulement le 31 mai par SMS, délais trop courts ?**

**R : Ce SMS était un rappel, vous avez été informés en amont par le Leg'Actu autour de la mi-mai et les panneaux lumineux**

**Q : Comment sont choisis les membres du CLC ?**

**R : Il y a eu un appel à candidature auprès de la population et ensuite c'est le cabinet IN VIVO qui nous accompagnait qui a sélectionné les habitants pour que le CLC soit le plus représentatif de la population.**

**Q : Route de Ribosi, la route, les trottoirs et la piste cyclable sont en très mauvais état ?**

**R : Il y a actuellement à l'étude un projet de réaménagement de la voirie et de la piste cyclable ; L'arrêt du projet des Halles gourmandes et le silence de l'aménageur malgré nos sollicitations ne nous permettent pas d'envisager la réalisation des travaux à l'heure actuelle. En l'état du projet nous ne pouvons pas refaire la route de Ribosi (passage de camions si reprise de travaux). De plus, il était prévu un giratoire au bout de la rue de Ribosi qui devait en partie être financé par la société Le Traveller. Vu qu'il y a des impayés sur les fournisseurs (sommés lourdes), nous avons de gros doutes sur la santé financière de l'entreprise, d'autant que plus rien n'avance.**

**Q : Ne peut-on pas engager une procédure contre le maître d'ouvrage également responsable si un problème devait survenir ?**

**R : Nous allons étudier cette possibilité.**

**Q : Serait-il possible de mettre un passage piéton (route de Toulouse, impasse des mésanges), les enfants qui se rendent vers Castelnouvel traversent la chaussée alors que rien n'est prévu ?**

**R : Nous allons également étudier cette possibilité.**

**Q : Où sont scolarisés les enfants sur les lotissements de Pibrac limitrophes à Léguevin ?**

**R : Sur la commune de Pibrac.**

**Q : Les travaux à côté de super U, encore des lotissements ? Des usines ? En plus de la caserne de pompiers ?**

**R : Il y avait une certaine animosité entre les précédents Maires. Aujourd'hui la discussion est plus facile et nous espérons qu'il y ait moins de logements.**

**Q : Quand est-ce que le PLU modifié sera publié ?**

**R : Décembre 2023/janvier 2024.**

**Pour info : les travaux d'extension de Madeleine Brès seront livrés en septembre 2023**

**La piste cyclable reliant le Lidl à Pibrac commencera au second ou au 3e trimestre 2023**

**Q : Nous souhaiterions que le LEGOBUS soit plus fréquent et de plus grande proximité ?**

**R : Les négociations avec Tisséo sont en bonne voie.**

**Q : Les véhicules circulent très vite route de Toulouse ainsi que route de Pibrac et plus particulièrement entre 21h et 22h pour cette dernière. Peut-on mettre un radar fixe ?**

**R : Non pour le radar fixe mais une demande sera faite à la gendarmerie pour organiser des contrôles. La police municipale est en cours de reconstitution et des contrôles conjoints (gendarmerie, police municipale) pourront être organisés.**

**Q : Il y a un passage piéton route de Toulouse qui donne directement sur un fossé c'est une aberration ?**

**Q : Les sonneries de l'école Madeleine BRES peuvent-elles être coupées le week-end ?**

**Q : Qui est actuellement propriétaire du terrain de la phase 2 de Castelnouvel ? Et de la phase 3 ?**

**Prochain comité Lundi 11 décembre à 19h00 Salle des Pins Verts**

**Merci aux habitants de Bindines, Ribosi, Lengel, Castelnouvel pour leur participation et leur bienveillance.**